MODIFICATION N^{O} 2

datée du 9 novembre 2023

apportée au prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity^{MD} daté du 25 avril 2023, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 juillet 2023

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance

actions des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 de la Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale

actions des séries A, B, F, F5, S5 et T5 de la Catégorie Fidelity Obligations de sociétés

(les « Fonds »)

Fidelity INVESTMENTS

Le prospectus simplifié est modifié afin de tenir compte de la réduction des frais de certaines séries des Fonds, lesquelles entreront en vigueur le 9 novembre 2023.

L'ensemble des expressions utilisées qui ne sont par ailleurs pas définies dans la présente modification nº 2 s'entendent au sens qui leur est respectivement attribué dans le prospectus simplifié.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques qu'il faut apporter au prospectus simplifié pour effectuer ces modifications sont énoncées ci-après :

1. Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 280, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	1,85 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,70 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,70 %	0,170 %

2. Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 283, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	1,85 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,70 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,70 %	0,170 %

3. Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 286, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	1,95 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,80 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,80 %	0,170 %

4. Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 289, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	1,95 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,80 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,80 %	0,170 %

5. Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 292, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	2,00 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,170 %

6. Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 295, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil****	**Frais d'administration*****
	A, T5 et T8	2,00 %	0,275 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,180 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,170 %

7. Catégorie Fidelity Obligations de sociétés

Le tableau figurant dans la section intitulée « Frais de gestion et de conseil et frais d'administration » à la rubrique « Détails sur la catégorie », à la page 302, est supprimé et remplacé par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	**Série**	**Frais de gestion et de conseil***	**Frais d'administration****
	A et T5	1,30 %	0,200 %
	B et S5	1,00 %	0,175 %
	F et F5	0,50 %	0,125 %

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de plusieurs provinces et territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivants la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre souscription de titres. Si vous souscrivez des titres aux termes d'un régime contractuel, le délai alloué pour exercer le droit de résolution pourrait être plus long.

Dans plusieurs provinces et territoires, les lois sur les valeurs mobilières vous confèrent le droit de demander la nullité d'une souscription ou, dans certaines provinces et certains territoires, de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

ATTESTATION DES FONDS

DATE : 9 novembre 2023

La présente modification nº 2 datée du 9 novembre 2023, avec le prospectus simplifié daté du 25 avril 2023, dans sa version modifiée par la modification nº 1 datée du 10 juillet 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Gordon Thomson »
GORDON THOMSON
Chef de la direction
La Société de Structure de Capitaux Fidelity

« Kathryn Black »
KATHRYN BLACK
Chef des finances
La Société de Structure de Capitaux Fidelity

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA SOCIÉTÉ DE STRUCTURE DE CAPITAUX FIDELITY

« Roderick J. McKay »
RODERICK J. MCKAY
Administrateur

« Karl Ewoniak »
KARL EWONIAK
Administrateur

ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS

DATE : 9 novembre 2023

La présente modification n° 2 datée du 9 novembre 2023, avec le prospectus simplifié daté du 25 avril 2023, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 10 juillet 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Robert Lloyd Strickland »
ROBERT LLOYD STRICKLAND
Chef de la direction
Fidelity Investments Canada s.r.i.

« Philip McDowell »
PHILIP McDOWELL
Chef des finances
Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.,
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS

« Barry Myers »
BARRY MYERS
Administrateur

« Cameron Murray »
CAMERON MURRAY
Administrateur